



Conseil de laboratoire du 5 décembre 2022 10h-13h

1. Informations/discussions :

- LID « inégalités » :

L'Université de Lille a lancé un laboratoire « ouvert », le laboratoire « inspirons demain » (LID). Dans le prolongement de la venue de Régis Bordet au CERAPS début 2022 pour nous mobiliser dans la diffusion des recherches sur les inégalités, Xavier Lecocq, conseiller à la prospective stratégique dans l'équipe présidentielle, et Bernard Decaudin, VP en charge des partenariats territoriaux, ont sollicité la direction du CERAPS pour animer le LID en 2023, sur la thématique des inégalités. Il s'agit de faire travailler ensemble universitaires, collectivités territoriales et autres acteurs du territoire sur cette question des inégalités. Dans cette optique, des ateliers seront organisés au fil de l'année 2023, autour de 4 thèmes (inégalités, logement et territoire ; inégalités environnementales ; inégalités de santé ; inégalités et éducation). Un colloque sera organisé fin 2023 et une publication devrait suivre. Des chercheur-es du CERAPS seront sollicité-es pour participer aux ateliers. La boutique des sciences pourrait être associée. Toute personne intéressée peut bien évidemment s'associer à la démarche.

- Concours CNRS » :

Douze personnes se sont manifestées auprès du CERAPS pour avoir le soutien du laboratoire dans le cadre des concours CNRS. Quelques autres arriveront peut-être encore mais ce nombre est faible au regard des années passées (plutôt une vingtaine). Il est difficile d'interpréter cette baisse ; nous ne savons pas si d'autres laboratoires connaissent le même phénomène. La plupart des candidat-es annoncent placer le CERAPS en vœu n°1 mais il est difficile, par expérience, de savoir quelle est la portée de ces déclarations. Au regard du faible nombre de demandes cette année, il a été décidé d'accompagner l'ensemble des candidatures (relecture du projet, audition blanche le cas échéant).

- Poste MCF « politiques européennes »

Un poste profilé « sociologie politique de l'Union européenne » a été obtenu par la section de science politique et le CERAPS. Il sera mis au concours au printemps pour une prise de poste au 1^{er} septembre 2023.



CERAPS

1 place Déliot - CS 10629 - F - 59024 LILLE CEDEX
Tél : 33 (0)3 20 90 74 51- Courriel : ceraps@univ-lille.fr
<http://ceraps.univ-lille.fr/>

CENTRE DE RECHERCHES ADMINISTRATIVES POLITIQUES ET SOCIALES

- Fin du LIA :

Le LIA avec l'UdeM touche à sa fin. Les financements 2022 ont été versés très tardivement mais une journée d'études a pu être organisée avec ce budget. Elle aura lieu en mai 2023 à Montréal, sur le thème de l'encadrement informel de la participation politique. Un appel à proposition va être lancé auprès des membres du laboratoire.

La collaboration avec l'UdeM ne s'arrête pas pour autant et il est possible qu'une démarche soit entreprise pour un nouvel IRP (International Research Project, nouveau nom des LIA), dans un an ou deux.

- Offres de stage

La procédure de l'an dernier est reconduite : un appel à offres de stage sera lancé auprès des membres du laboratoire. Elles seront examinées lors du prochain conseil.

2. Décisions

- Logiciel de transcription d'entretiens

Au vu de la forte augmentation des tarifs de Nvivo, il est décidé de prendre un abonnement à Trint.

- Relecture de manuscrit par Muriel

Suite à l'appel lancé selon la procédure prévue (<https://ceraps.univ-lille.fr/laboratoire/vie-du-laboratoire-documents-et-formulaires>) une seule demande de relecture de manuscrit est remontée, de la part de Magali Dreyfus. C'est donc son ouvrage qui fera l'objet d'un travail éditorial par Muriel.

3. Demandes de financement

Personne à l'origine de la demande	Objet	Montant demandé	Montant accordé/commentaires
Amin Allal	Demande Revue Mondes Arabes	2 000,00 €	Ok (renouvellement soutien)
Olivier Esteves	Retranscriptions ouvrage	445,55 €	A prendre sur son enveloppe (conforme aux principes adoptés pour le financement de transcriptions)
Sarah Mazouz	Remboursement terrain	229,00 €	Non (demande à faire en amont)
Isabelle Felici	Séminaire commun	400,00 €	Financement de deux séances à Lille
Isabelle Felici	Journée d'étude	600,00 €	Demande à reformuler une fois le programme fixé
Simon Baeckelandt	Terrain de thèse 1	430,00 €	Ok (régularisation)
Simon Baeckelandt	Terrain de thèse 2	130,00 €	OK
Julien Talpin	Reviewing	200,00 €	OK
Camille Herlin-Giret	Terrain de recherche	192,00 €	OK
Noémie Veron	Diffusion ouvrage thèse	375,00 €	Enveloppe nouvelle MCF
Meryam El Bouhati	Terrain de thèse	1 200,00 €	OK, 800 euros étant pris sur l'enveloppe 2023
Julien O'Miel	Terrain de recherche	3 000,00 €	Prise en charge de la prestation audiovisuelle
TOTAL		9 201,55 €	

CENTRE DE RECHERCHES ADMINISTRATIVES POLITIQUES ET SOCIALES

Concernant l'utilisation de la somme de 800 euros dont dispose *a priori* chaque membre du laboratoire, quelques principes sont rappelés ou précisés :

- les ATER doctorant-es inscrit-es en thèse dans un autre laboratoire que le CERAPS doivent solliciter leur laboratoire de thèse pour des dépenses liées à leur travail doctoral (ce qui n'interdit pas la prise en charge par le CERAPS de frais liés à des activités réalisées dans notre unité)
- le montant annuel qui peut être dépensé en ouvrages (qui restent propriété du CERAPS) est limité à 250 euros ; il faut par ailleurs veiller à ne pas concentrer les commandes au mois de décembre. Un fichier partagé des livres commandés sera réalisé.

4. Date du prochain conseil : le **13 février** 2023, matin (jour de la visite d'Emmanuel Henry, DAS de la section 40 du CNRS)

Anne-Cécile Douillet
Directrice du CERAPS

